

## **Explication de vote intersyndicale contre le projet de loi relatif à l'orientation et à la réussite des étudiants**

Ce projet de loi organise la fermeture de l'accès de droit des bachelier.ère.s à l'enseignement supérieur. Il n'est pas à la hauteur des enjeux de la démocratisation et de l'élévation du niveau de qualification de la jeunesse :

- en permettant la sélection dans les filières en tension, c'est à dire dans toutes celles dont le nombre de vœux seraient supérieur aux capacités d'accueil, sans aucune limitation disciplinaire ni obligation de croissance de ces dernières, compte tenu des taux d'encadrement actuels, c'est potentiellement toutes les licences qui pourraient à terme sélectionner ;
- la croissance du nombre de places dans les filières en tension n'est pas financée dans le budget 2018, ni dans la programmation budgétaire de 2019 et 2020 ! ;
- en imposant un examen systématique de tous les dossiers, c'est une augmentation de la charge de travail des personnels responsables des licences de l'ordre de 1600 ETP, soit 100 M€ par an ;
- les parcours spécifiques et autres dispositifs pédagogiques ne sont pas financés. Ils existaient déjà dans la loi de 2013 et beaucoup ont déjà été mis en œuvre puis abandonnés faute de moyens ! ;
- les services culturels, sportifs et de santé sont des services publics dont tou.te.s les étudiant.e.s devraient bénéficier et qui ne devraient pas être financés par des droits d'inscription (qui plus est variables suivant les cycles).

Avec ce projet de loi, le gouvernement tourne le dos à la jeunesse, détériore les conditions de travail des agents.

**Pour toutes ces raisons, nos organisations voteront contre ce texte.**

Signataires :

CGT, FSU, UNEF, SOLIDAIRES (SUD éducation & SUD Recherche EPST)